

PARIS-CANADA

ORGANE DES INTÉRÊTS CANADIENS ET FRANÇAIS

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENTS	PAUL FABRE, Directeur	Annonces, Réclames et Faits divers															
<table border="0"> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">France</td> <td style="text-align: center;">Canada</td> </tr> <tr> <td>Un an.....</td> <td style="text-align: center;">10 fr.....</td> <td style="text-align: center;">\$ 2</td> </tr> <tr> <td>Le numéro....</td> <td style="text-align: center;">25 centimes.</td> <td style="text-align: center;">5 cts.</td> </tr> </table>		France	Canada	Un an.....	10 fr.....	\$ 2	Le numéro....	25 centimes.	5 cts.	<table border="0"> <tr> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">RODOLPHE BRUNET</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">ADMINISTRATEUR ET SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION</td> </tr> </table>		RODOLPHE BRUNET	ADMINISTRATEUR ET SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION	<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;">AUX BUREAUX DU JOURNAL</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10 — Rue de Rome — 10</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">PARIS</td> </tr> </table>	AUX BUREAUX DU JOURNAL	10 — Rue de Rome — 10	PARIS
	France	Canada															
Un an.....	10 fr.....	\$ 2															
Le numéro....	25 centimes.	5 cts.															
RODOLPHE BRUNET																	
ADMINISTRATEUR ET SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION																	
AUX BUREAUX DU JOURNAL																	
10 — Rue de Rome — 10																	
PARIS																	

SOMMAIRE

Au Jour le Jour.....	H. F.
Chronique Parisienne.....	Hector Fabre.
L'Exposition de Montréal.....	Paul Fabre.
L'Épargne et l'assurance.....	Lucien Delort
Le Carnet du <i>Paris-Canada</i>	Rodolphe Brunet
L'Île d'Anticosti.....	
Les Canadiens à Paris.....	R. B.
Courrier des Théâtres.....	Raoul Bresseau.

AVIS

Ne pas oublier que c'est le 15 Mai qu'a lieu le tirage du 1^{er} des quatre voyages en Europe (aller et retour) de notre prime.

Si la prime est gagnée par un Canadien, il devra s'adresser, pour toutes informations, à M. Arthur Brunet, gérant à Montréal des bureaux du "Paris-Canada", 32, rue St-Jacques.

L'ADMINISTRATEUR.

Au Jour le Jour

A la suite d'une nouvelle séance de quatre-vingts heures, consacrée à une discussion fastidieuse du projet de loi sur les écoles du Manitoba, le Gouvernement, se voyant dans l'impossibilité de vaincre pareille résistance dans les huit jours de session qui lui restaient, a dû à regret renoncer à le faire adopter par ce Parlement. La question va donc être soumise à l'électorat, dont le sentiment général sera certainement, en dehors de toute considération de parti, de rendre justice à la minorité catholique du Manitoba. Lorsque le peuple aura décidé du sort des partis, l'apaisement se fera de lui-même. Le débat, repris dans des conditions normales, délivré du cauchemar électoral qui pèse sur les esprits, aura un dénouement conforme à nos traditions et au désir d'entente et de concorde qui anime nos populations.

..

Dans la plénitude de sa liberté bien

entendu, mais aussi dans sa parfaite équité, le nouveau Parlement suivra l'injonction formulée dans l'arrêté du Gouvernement impérial approuvant le rapport judiciaire du Conseil Privé au sujet de l'appel des catholiques du Manitoba. Les termes mémorables de ce document, émané d'une autorité impartiale, dicteront la solution à donner à cette longue agitation :

Sa Majesté, ayant pris communication de ce rapport (du comité judiciaire du Conseil Privé) et ayant pris l'avis de son Conseil Privé, il lui a plu d'ordonner que les recommandations et directions qu'il contient soient observées rigoureusement, obéies et mises en pratique dans tous et chacun de leurs détails. De quoi le gouverneur-général de la Puissance du Canada et tous ceux que les présentes pourront concerner devront prendre connaissance et se gouverner en conséquence.

..

La session s'est terminée jeudi dernier, et l'ère électorale est ouverte. On ne connaît pas au juste la date du scrutin, qui aura lieu au cours de juin.

Les chefs de deux partis, avant de descendre eux-mêmes dans l'arène, s'occupent à réorganiser leur état-major.

Sir Makenzie Bowell a cédé la direction du parti conservateur à sir Charles Tupper, aujourd'hui premier ministre. La loyauté dont sir Makenzie Bowell a fait preuve, dans des circonstances qui eussent troublé un moins ferme caractère, lui a mérité le respect de tous les partis.

Sir Donald Smilth remplace sir Charles Tupper à Londres comme Haut-Commissaire. Le rôle prépondérant qu'il a joué dans la construction du chemin de fer du Pacifique et dans le développement des vastes territoires du Nord-Ouest, l'indiquait pour ce poste. On peut attendre les plus heureux résultats de cette réunion sous la même direction des efforts jusqu'ici séparés du gouvernement et de la Compagnie du Pacifique, pour nous créer en Europe une situation de plus en plus importante.

Pour la lutte qui s'engage, sir Charles Tupper veut faire entrer dans le cabinet

de nouveaux éléments de force et de prestige.

De son côté, M. Laurier fait des instances auprès de M. Mowat, premier ministre incontesté de la province d'Ontario, depuis plus de quinze ans, pour qu'il vienne lui prêter main-forte dans l'arène fédérale.

De divers côtés, on annonce que des notabilités provinciales vont se jeter dans la lutte, pour y faire triompher leur parti. De part et d'autre, aucun effort ne sera épargné pour s'assurer la victoire. Sir Charles Tupper est, avant tout, un homme de combat ; sa présence n'était pas nécessaire pour communiquer à tous l'ardeur des batailles. Il n'en est pas moins vrai que sa rentrée dans la vie politique coïncide avec une explosion d'ardeur qui gagne tout le monde, et qui pousse M. Laurier à s'élaner au combat avec la même impétuosité que son rival.

..

Avant de se séparer, le Parlement a voté une subvention de 250,000 francs pour une ligne directe entre la France et le Canada.

Ce n'est pas là un fait sans précédent ; ce crédit a déjà figuré au budget. C'est un témoignage de plus, cependant, du désir des Canadiens de développer leurs relations avec la France ; et cette fois, tout porte à croire que cette généreuse initiative ne restera pas stérile.

Pour ce qui est de la ligne rapide entre l'Angleterre et le Canada, les choses restent en l'état. Le Gouvernement impérial s'est engagé à donner une subvention équivalant au tiers du subsidie canadien, provisoirement fixé à 750,000 dollars.

Après les élections, l'affaire sera reprise, et sous les auspices des deux gouvernements, avec le concours combiné de la compagnie du Pacifique et de la compagnie transatlantique Allan, arrivera à bonne fin.

H. F.

Chronique Parisienne

1^{er} Mai 1896

De loin, la série de scènes que nous voyons se dérouler devant nous doit paraître un peu incohérente et obscure. Il semble au contraire de près qu'elles ont été comme préparées et comme habilement combinées d'après un plan arrêté d'avance.

Le Sénat n'avait pas fait acte de grande vigueur depuis le boulangisme. Son inertie était passée en axiome. Or, le voici qui entre tout à coup et avec fracas en scène. Il n'attend pas l'occasion propice pour frapper, et lui dont le rôle se borne à arrêter le cours tumultueux des réformes, il n'hésite pas à prétendre renverser le cabinet lui-même. Tout lui est bon pour cela, même le refus des crédits pour Madagascar.

M. Bourgeois se sentait entraîné trop loin par ses alliances radicales et socialistes, et n'avait point envie de rompre définitivement avec le gros de l'armée républicaine; il saisit la balle au bond et démissionne sans consulter la Chambre, de peur qu'elle ne s'y oppose. M. Sarrien l'y aide; il semble avoir été introduit récemment dans le cabinet tout exprès pour cela.

Ensemble ils réussissent à vaincre les résistances de quelques-uns de leurs collègues qui ne tenaient pas autant que cela à quitter les hauteurs du pouvoir, selon l'expression consacrée.

La Chambre, convoquée en toute hâte, se trouve en face d'un fait accompli: elle ne peut plus rien en faveur du ministère, rien contre le Sénat. Elle a l'air de se fâcher et de réclamer ses droits, mais pas de façon à éveiller la rue.

Jamais, peut-être, la solidarité qui unit les chefs républicains, malgré leurs rivalités, ne s'était mieux montrée. Ils s'unissent discrètement contre le socialisme, comme ils s'étaient unis ouvertement contre le boulangisme.

L'impôt sur le revenu et autres projets menaçaient de désaffectionner de la République la bourgeoisie républicaine. Le Sénat, son reflet fidèle, où se trouvent les vétérans des luttes qui ont fondé le régime actuel, se charge bravement de ramener les choses au point; et le ministère Bourgeois, comme s'il obéissait à une consigne, sans récriminations violentes, emboîte le pas et couvre de son corps, en tombant, le Sénat victorieux.

Tout cela s'est accompli si rapidement, si sûrement, que les alliés avancés du ministère ont été pris par surprise. M. Henri Rochefort avait annoncé la veille qu'il renonçait à une collaboration éventuelle et toute littéraire au *Figaro* par répugnance à écrire, même sur des sujets indifférents, dans un journal qui faisait une guerre acharnée au seul ministère qu'il ait soutenu depuis la fondation de la République. Le lendemain, le ministère à qui il faisait ce sacrifice n'était plus. La légende fameuse qui le représente comme renversant tous les ministères, après avoir ébranlé les empires, serait-elle donc vaine, puisque voici un cabinet qui tombe sans lui? Ce léger mécompte ne ralentira pas sa verve à détruire, ni n'entamera son renom de démolisseur.

Le premier appelé à constituer un cabinet, a été, comme de droit, M. Sarrien. Il était, autant qu'on peut le voir, le principal artisan de la situation. C'était un témoignage de confiance, un engagement pour l'avenir, plutôt qu'une mission à remplir. Il n'a pas tardé à se désister. Alors

a paru M. Méline. Très habilement, profitant de son prestige protectionniste, Jules Ferry s'en est servi autrefois pour écarter de la présidence de la Chambre son redoutable ennemi, M. Clémenceau. C'est à un usage identique qu'on le destine encore cette fois. Son ministère, s'il réussit à le former, ne sera pas seulement un cabinet de résistance douanière. La protectionnisme ne sera qu'une des formes, la forme apparente de la protection qu'il étendra sur la société. M. Léon Say lui-même, s'il vivait encore, ne s'y tromperait pas, et on le verrait avec bonne grâce incliner devant ce rempart le drapeau libre-échangiste.

Que M. Méline réussisse ou non, la situation se raffermira: le Sénat, M. Bourgeois, M. Sarrien ont repris leur place dans la République apaisée, et on en revient sur la seule combinaison possible si on ne veut pas déchaîner la guerre civile au sein d'un Parlement si divisé: la concentration. C'est le seul instrument de règne aujourd'hui comme hier.

Si on ne touche pas de trop près au défunt, si on reste maître de sa douleur, en un mot, il n'y a rien de plus délicieux à lire qu'un article nécrologique de M. Jules Simon, le plus parfait écrivain de cette fin de siècle et, il faut l'espérer, du commencement du prochain. Il mêle toujours aux regrets des retours sur lui-même, ou quelques malices à l'adresse des camarades défunts, qui sont une sorte de soulagement discret à son chagrin.

L'ombre de Victor Cousin pourrait en témoigner. C'est aujourd'hui le tour de M. Thiers, mais dans une note plus bénigne. M. Jules Simon parle de M. Léon Say, mais c'est aussi à lui-même qu'il pense, lorsqu'il écrit: « Ce que M. Thiers voyait surtout en Léon Say, c'était l'homme d'affaires incomparable, l'esprit lucide, éclairé, résolu, persistant, méthodique, et, comme il le disait, croyant faire le plus bel éloge du nouveau ministre, le secrétaire incomparable. »

M. Thiers, de la fin, est tout entier dans ce trait délicieux. Dans les hommes politiques qui l'approchaient, il ne voyait que des secrétaires. A son heure et plus que M. Léon Say, M. Jules Simon fut le secrétaire incomparable; il aurait préféré être M. Thiers, lui-même ou tout simplement M. Jules Simon. Mais pour M. Thiers, il restait le secrétaire incomparable, comme autrefois également pour M. Victor Cousin. Sous plus d'un rapport cependant, — n'en déplaise à leur mémoire — en matière de style en particulier, il était leur maître.

C'est peut-être bien encore à lui-même que pense M. Jules Simon en terminant ainsi son émouvant article:

Malgré la pénurie d'hommes d'Etat, et surtout de financiers dans laquelle nous gémissons, on le laissait sur son banc, à la Chambre des députés, sans songer à lui rendre ce ministère qu'il avait par deux fois ressuscité. Les philosophes qui connaissent à fond la nature humaine, comprendront seuls ce phénomène. Ils savent à quelle sorte d'intérêts les hommes politiques sacrifient souvent les grands intérêts de la patrie. Quand un Léon Say vient à mourir, ils ont assez de bon sens pour en faire un grand homme; mais quand il vivait, ils n'avaient pas assez de patriotisme pour en faire un ministre.

En effet, c'est bien ainsi qu'on a agi à l'égard de M. Jules Simon, au grand dommage de la France.

La saison mondaine poursuit son cours avec son éclat accoutumé. Le concours hippique vient de finir, et voici le *Grand Bazar de la Charité* ouvert, et aussi l'Exposition du Champ-de-Mars, et demain le Salon des Champs-Élysées.

C'est à ne savoir où porter ses pas. Toutes les personnes qu'on rencontre, assurent qu'elles sont excédées de tant de plaisir et demandent grâce. On les voit tout de même partout. Elles seraient au désespoir de manquer quelque part. Toujours même affluence: il serait curieux de savoir qui reste chez soi.

Mais pour les mondaines, la série la plus absorbante, c'est la série des bazars qui se tiennent au *Grand Bazar de la Charité*. Toutes les bonnes œuvres ayant chacune leur jour, défilent là, faisant appel au gracieux concours des dames charitables, lesquelles à leur tour, lancent sur tout Paris des appels pressants auxquels personne ne résiste tout à fait. Il y a là un étroit enchaînement d'obligations. On donne pour faire donner: il serait plus simple de donner de suite et en une fois la somme, toujours trop petite, qu'on destine aux malheureux; mais on donnerait moins, quelques-uns pas du tout.

Pour le lecteur canadien, il est peut-être bon d'expliquer en deux mots ce qu'est le bazar de charité qui se tient chaque année au mois d'avril, rue de la Boétie. C'est un vaste comptoir, qu'on prête chaque jour à une bonne œuvre différente, et où les dames vendeuses de la veille se retrouvent le lendemain comme acheteuses, de sorte que si on ne veut pas subir l'affront de n'avoir personne à son comptoir, il ne faut pas négliger de fréquenter le comptoir des autres. Il y a des dames zélées, et à la recherche de distractions permises qui y passent une partie du mois, à un titre ou à un autre.

C'est la concentration en matière de charité, invite involontaire à la concentration en politique.

HECTOR FABRE.

L'Exposition de Montréal

Le projet d'une Exposition internationale à Montréal avait provoqué dans la grande industrie parisienne un mouvement d'intérêt et de sympathie qu'il serait regrettable de laisser stérile. Les adhésions sont arrivées de tous côtés aux hautes notabilités qui avaient entrepris d'organiser une section française. D'ores et déjà, le concours de plus de 500 exposants est acquis au Comité qui, dans l'espoir que lui donne l'assurance que l'Exposition aura lieu l'an prochain, continue son œuvre.

Le commissaire-général du Canada, M. Fabre, a reçu à ce sujet la communication suivante, dont nous n'avons pas besoin de signaler l'importance à nos amis canadiens:

Paris, le 25 Avril 1896.

Monsieur le Commissaire Général,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que c'est avec une vive satisfaction que nous avons appris que le projet d'une Exposition Internationale à Montréal n'avait pas été abandonné.

Repris par un Comité dans lequel nous voyons figurer de hautes notabilités canadiennes, ce projet aboutira heureusement, sous le patronage et avec le concours du Gouvernement fédéral, du Gouvernement provincial et de la Municipalité.

Le Comité de la section française, qui s'était formé spontanément, dès l'annonce d'une grande Exposition Internationale Canadienne, est fortifié dans les sentiments qui n'ont cessé de l'inspirer.

Ces sentiments, que vous connaissez, Monsieur le Commissaire Général, consistent à manifester d'une façon tangible, par une participation imposante de l'industrie française à l'Exposition Internationale de Montréal, le puissant inté-

rét qu'ont les deux pays à étendre de plus en plus leurs relations commerciales.

Le nouveau traité de commerce franco-canadien contribuera dans une large mesure à l'extension des rapports économiques entre les deux nations.

La ligne de steamers entre Dunkerque et Montréal, récemment inaugurée, sera un précieux auxiliaire pour nos échanges commerciaux.

La besogne de notre Comité est donc toute tracée; il saura la remplir, en persévérant dans ses efforts et en mettant au service des intérêts généraux de nos deux pays, l'ardeur patriotique dont il est animé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Général, l'assurance de notre haute considération.

Le Président du Comité
de l'Exposition Internationale de Montréal,

ALF. MASCEAUD.

Le Secrétaire Général
LIGIER

Nous sommes heureux de dire aux adhérents français que les nouvelles qui nous arrivent du Canada indiquent que l'opinion s'y montre très favorable à l'Exposition. L'adhésion du gouvernement de la province de Québec et de la ville de Montréal paraît acquise. Une délégation de deux cents notabilités a été envoyée à Ottawa, auprès du gouvernement fédéral, et à la suite d'une pareille manifestation, il semble que le Gouvernement ne refusera pas d'accorder la subvention demandée pour l'entreprise. D'autre part, les compagnies des chemins de fer du Pacifique et du Grand-Tronc favorisent énergiquement le projet, dont la réalisation semble d'ores et déjà assurée.

PAUL FABRE.

L'ÉPARGNE ET L'ASSURANCE AU CANADA

Les journaux du Canada nous ont appris, il y a quelques jours, que l'honorable M. R. Wilson-Smith, élu vers les premières semaines de cette année maire de la ville de Montréal, et agissant pour compte d'un groupe de capitalistes canadiens, venait de consentir à la province de Québec un emprunt de 3 millions de dollars, soit en chiffres ronds 15 millions de francs, solde de l'emprunt de 10 millions de dollars autorisé par la Législature en 1890. L'emprunt en 4 0/0 a été pris au cours de 105, soit avec une prime de 5 0/0; ce qui justifie tout ce que j'ai pu dire de la prospérité des finances canadiennes, en général, et de celles du Canada français, en particulier. Il y avait des propositions émanant de banquiers anglais, français, américains; les offres canadiennes ont été acceptées comme les plus favorables.

Nous assistons ainsi à un des phénomènes les plus importants de la vie économique, la formation de l'épargne nationale. Il m'a donc semblé qu'il devait y avoir de ce côté des indications intéressantes à recueillir. Je veux en faire juges les lecteurs du *Paris-Canada*.

Au temps où nous sommes, l'existence de l'épargne se manifeste surtout par la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières. Une nation pourvoit-elle elle-même, par des emprunts intérieurs, aux insuffisances du Revenu public; subven-

tionne-t-elle sur ses ressources normales ses travaux publics; commande-t-elle sa propre industrie: il est indiscutable qu'il y a épargne. On peut chercher, avec la certitude que l'enquête sera fructueuse.

Malheureusement, les documents publics sont rares à cet égard, ou plutôt ils font complètement défaut. Dans tous les pays du monde, l'auxiliaire le plus diligent de la statistique, c'est le fisc. En France, que ne nous a-t-il pas appris depuis l'invention de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières? Il est d'une ingéniosité sans égale pour énumérer, cataloguer, classer, répartir et subdiviser. Les économistes viennent ensuite et tirent de ces amas de chiffres des conclusions plus ou moins véridiques.

Si vif que puisse être mon désappointement, je ne m'attarderai pas à plaindre le Canada de ne pas posséder, à l'instar de tous les Etats de notre vieille Europe, ces merveilleux et coûteux instruments de computation. Je lui souhaiterais même de toujours ignorer le chiffre de ses richesses, s'il ne pouvait en acquérir la connaissance exacte qu'à ce prix.

Voilà donc un élément qui nous manque: quelle est la valeur actuelle du portefeuille canadien? Nous avons heureusement certains moyens d'y suppléer et de démontrer d'abord l'existence d'une épargne nationale, puis son importance croissante. La composition d'un portefeuille de titres n'est, en effet, qu'une des formes de l'épargne; elle est même la dernière, la plus avancée au point de vue des mœurs publiques; dans un pays jeune, elle fait pendant à la mise en valeur de la propriété foncière.

Mais avant de recevoir ces emplois définitifs, l'épargne traverse d'autres milieux; notamment, les Caisses d'épargne et les Caisses de dépôts des Maisons de banque ou Sociétés financières. J'y joindrai l'assurance, si habile à organiser de puissantes réserves, et qui est appelée à remplir dans le monde contemporain, pour la famille et pour l'individu, un rôle tutélaire de premier ordre. Examinons donc ces divers éléments et voyons ce qu'ils nous disent de la richesse du Canada.

Nous nous sommes déjà entretenus des Maisons de Banque ou Sociétés de Crédit canadiennes — voir le *Paris-Canada* du 1^{er} avril 1896 —. Nous avons vu, à propos de l'une d'elles et de la plus ancienne, quelle ampleur acquièrent d'année en année leurs opérations. Ce sont, comme nous l'avons dit, de véritables « Joint stock Banks », tirant de leur clientèle même une part considérable de leurs ressources. Elles gèrent avec probité et prudence la fortune d'une mutualité industrielle et commerciale qui s'agrandit incessamment.

Ici, nous avons devant nous l'épargne agissante. On va voir de quelle façon elle procède.

Au 31 décembre 1873, l'ensemble des

dépôts à vue, sur préavis ou à échéance fixe, ne représentait que \$ 56,547,607, soit fr. 282,738,035;

Dix ans plus tard, au 31 décembre 1883, cette réserve atteignait \$ 99,241,325, soit fr. 496,206,625;

Et au 31 décembre 1893, elle était de \$ 171,021,732, soit fr. 855,108,670.

Enfin, au 29 février dernier, nous trouvons dans les bilans mensuels des Banques les chiffres suivants, y compris le Manitoba et l'île du Prince-Edouard :

Dépôts à vue.....	\$ 60,419,199
Dépôts remboursables sur préavis ou à échéance fixe.....	\$ 121,416,870
Ensemble..	\$ 181,836,069

Soit en francs 909,180,345; près d'un milliard.

Sur cette somme, \$ 84,999,920 ou francs 424,999,600, appartiennent à des déposants de la province de Québec.

Si nous reprenons les chiffres qui précèdent par périodes de cinq ans, nous trouverons que l'augmentation a été :

De 1878 à 1882, de 22.67 0/0 dans les dépôts à vue et de 33.83 0/0 dans les dépôts remboursables sur préavis;

De 1883 à 1887, de 16.93 0/0 pour les premiers et de 44.34 0/0 pour les seconds;

De 1888 à 1892, de 22.12 et de 46.46 0/0.

De 1893 à 1894, de 13.40 et de 44.05.

Il peut être intéressant d'ajouter que si le Canada compte 909 millions de dépôts dans ses banques, les sommes correspondantes dans les bilans de nos institutions françaises de crédit ne dépassent pas 1,700 à 1,800 millions.

Il me semble que, dès les premiers pas, nous pouvons apprécier les facultés d'économie de ce peuple. L'examen du système des Caisses d'épargne et de leurs résultats, par où l'on entre peut-être plus profondément dans l'intimité de la vie nationale, va nous apporter d'autres constatations, s'il est possible encore plus concluantes.

Les Banques d'épargne postales ont été instituées par une loi du 20 décembre 1867 dans les provinces d'Ontario et de Québec. Leur fonctionnement a été étendu par une loi du 1^{er} septembre 1885 à la Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Il existe dans les provinces maritimes, au Manitoba et dans la Colombie anglaise, 36 Banques d'épargne du gouvernement, mais qui sont réunies aux Banques d'épargne postales au fur et à mesure des extinctions. Enfin, dans la province de Québec, deux institutions libres ont un but analogue et paraissent avoir acquis une clientèle nombreuse; ce sont :

La Caisse d'économie de Québec;

Et la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

Les Caisses d'épargne postales ont pris une extension très rapide; on en comptait 699 au 31 décembre 1894. Les dépôts, qui

atteignaient à peine un million de dollars en 1869, dépassaient en 1894, 25 millions de dollars. Le nombre des comptes ouverts était de 117,020, et il y en avait 17,324 dans la seule province de Québec. La moyenne des livrets était à peine de \$ 215.84 soit fr. 1,079.20.

Voici, d'ailleurs, qui est plus caractéristique. D'un tableau publié par le « *Statistical Year Book of Canada* », il résulte qu'en mettant ensemble les Caisses d'épargne postales, les Caisses d'épargne du gouvernement et les Caisses d'épargne spéciales, les dépôts, qui étaient de \$ 12,933,884, soit fr. 64,669,430 en 1873, se sont élevés à \$ 35,010,152, soit francs 177,050,760 en 1883.

Et à \$ 54,673,494, soit fr. 273,367,470 en 1893.

En 20 ans, ils ont quintuplé.

Les Comptes de dépôts aux Banques nous ont fourni 910 millions en chiffres ronds; nous relevons aux diverses Caisses d'épargne 273 millions. Nous voilà donc à 1,183 millions de ressources liquides appartenant au public.

Il convient d'y ajouter :

1° Le montant des prêts hypothécaires, ressortant à 20 millions de dollars ou 100 millions de francs;

Puis, 2°, pour mémoire, comme je l'ai dit plus haut, le portefeuille des valeurs mobilières.

Mais ce tableau ne serait pas complet si nous n'y faisons une place d'honneur à l'Assurance.

L'Assurance est largement pratiquée au Canada. Toutes les branches de cette industrie y sont représentées, à côté de la Vie, de l'Incendie et des Accidents; même celles que nous connaissons le moins en France; par exemple, l'assurance de garantie et l'assurance contre le vol. En 1895, il y avait 95 Sociétés placées sous le contrôle du surintendant des Assurances. Mais je ne veux parler ici que de l'Assurance-Vie, la seule qui se rattache à cette étude.

Sur ce terrain, comme sur tous les autres dans cette industrie, les Compagnies canadiennes sont en très vive concurrence avec les Compagnies étrangères, anglaises ou américaines. Elles sont au nombre de 11. Je dirai d'elles, d'une façon générale, qu'elles sont bien administrées et qu'elles paraissent prospères. Au 31 décembre 1893, elles présentaient un capital versé de \$ 842,339, soit fr. 4,211,695, et un actif de \$ 29,210,151, soit fr. 146,050,215, avec un excédent de leur actif sur leurs engagements de \$ 4,207,756, ou francs 21,038,780.

Mais ce qui nous occupe aujourd'hui, c'est le montant de la réserve de prévoyance que le Canada s'est constitué à l'aide de l'Assurance. A cet égard, nous trouvons que les risques couverts par l'ensemble des Compagnies opérant au Canada, s'élevaient au 31 décembre 1895 à \$ 319,781,939 ;

On évalue, d'autre part, à \$ 71,385,765 les risques couverts par les Compagnies « Assessment » ou à cotisation ;

Cela fait, en tout, \$ 391,167,704, soit fr. 1,955,838,530, près de 2 milliards de francs. On était à peine à \$ 80 millions, soit 400 millions de francs, il y a 20 ans.

Pour garantir ce bel émolument, les assurés canadiens paient, en moyenne, \$ 10 millions ou fr. 50 millions de primes par an. Je voudrais ajouter que l'assurance est bien la forme la plus haute, la plus intelligente et souvent la plus généreuse de l'épargne. On ne peut pas être surpris de l'importance qu'elle a acquise au Canada.

Des ressources liquides, immédiates, de plus de 1,200 millions; une réserve graduellement réalisable de près de 2 milliards; telle est, en deux chiffres, au point de vue de la puissance du capital flottant, la situation actuelle du Canada. Et ces résultats ont été obtenus au milieu de l'immense labeur de ce pays pour s'outiller sous le double rapport industriel et agricole. Le capital employé depuis 20 ans dans ces deux directions est presque incalculable. Ce qui s'en dégage, et ce que j'ai essayé de montrer, c'est de la richesse disponible, qui correspond pour un peuple à l'argent de poche des particuliers.

Il serait difficile d'exagérer l'importance des faits de cet ordre. C'est ce libre excédent, accumulé par l'économie ou préparé par la prévoyance, qui fait l'aisance d'une nation. Il lui assure dans toutes les voies de l'activité économique l'indépendance de ses efforts; et en l'affranchissant de la tutelle extérieure, il rend ses forces vraiment agissantes et fécondes au profit de la Communauté. Les peuples pauvres travaillent pour les autres, pour ceux qui les commanditent; les peuples riches travaillent pour eux-mêmes.

Il m'a été agréable de montrer ce que le Canada a déjà fait pour établir sur des bases solides cette puissance de l'argent dont il est de mode de médire dans les pays qu'elle a comblés de bienfaits. J'ai voulu indiquer le point de départ et les résultats obtenus. On en conclura, je crois, que ce peuple ne tardera pas à posséder en propre des forces financières suffisantes pour réaliser par lui-même, dans le vaste et pacifique domaine de la production et de la richesse, le grand avenir qui l'attend.

LUCIEN DELORT

Carnet du "Paris-Canada"

Le paquebot *Sarnia* de la nouvelle ligne franco-canadienne, a touché St-Pierre et Miquelon le 24 avril. Le câblegramme, donnant cette nouvelle, dit aussi que la traversée a été excellente.

Au Champ-de-Mars, cette année, les seuls ex-

posants canadiens sont M. et Mme L.-Th. Dubé, 147, avenue de Villiers.

Déjà, l'an dernier, des tableaux de M. et Mme Duhé avaient été reproduits dans le *Figaro Illustré*, qui leur avait fait beaucoup de louanges.

Les tableaux de nos compatriotes sont marqués d'un talent très fin et délicat qui sort de l'ordinaire.

M. Dubé a récemment vendu à M. Castello, de New-York, un tableau représentant une scène rustique d'une composition très heureuse et d'un coloris très brillant.

Notre compatriote expose au salon trois miniatures ravissantes : *La Pêcheuse*, *l'Iris*, et *Après le Bain*.

Il expose encore le portrait de M. et Madame Stelman Ells, de New-York.

De son côté, Mme Dubé a au salon un admirable tableau, *La Nymphé des Bois*, qui sera certainement remarqué.

Bravo ! Monsieur et Madame, vous faites honneur au Canada !

« *Chansons immobiles*. — Tel est le titre d'un volume de chansons de Jacques Ferny, qui vient de paraître chez Fromont. Titre sans prétention, mais rassemblant ingénieusement, sous une épithète générale d'une exactitude amusante, ces abracadabrantes satires, d'un comique froid, concentré, *inerte*, d'une verve caricaturale imperturbable et comme détachée, indifféremment destructives de toutes les admirations officielles et s'attaquant impartialement à tous les pouvoirs.

On sait comment l'auteur les dit : *immobile*, les mains dans les poches, les yeux fixes et sans gouguenardise apparente. Et cette impassibilité extérieure double à peu près, à l'audition, la force d'inertie d'une ironie stupéfiante qui fait des chansons de Jacques Ferny des œuvres d'une originalité extrême.

Ajoutons que Jules Dépaquit — le spirituel dessinateur du *Rire* et de l'ancien *Chat Noir* — a souligné le texte des *Chansons immobiles* de 50 dessins très amusants et qu'Eugène Fromont a édité le tout en un superbe album grand in-8°, avec un luxe et un goût qui seront très appréciés des bibliophiles. »

M. Paul Chevré, sculpteur, et M. Paul Le Cardonnel, architecte, s'embarquent demain, à Liverpool, sur le *Lake Superior*, de la Ligue Beaver. Ils se rendent à Québec pour s'entendre avec les membres du Comité du monument Champlain. Nos lecteurs se rappellent que leur projet a été adopté à l'unanimité par le Jury.

En raison du travail occasionné par la maquette du projet du monument Champlain, M. Chevré n'expose pas cette année au Salon. L'an dernier, M. Chevré a été médaillé et son envoi a été acheté par l'État.

M. Paul Le Cardonnel expose un projet de Palais pour le Concours Hippique.

Le commissaire général du Canada, M. Hector Fabre, représentait, aux obsèques du baron de Hirsch, l'Institut fondé à Montréal, grâce aux libéralités du défunt. Il a exprimé à la famille, les condoléances des membres de l'Institut.

La nouvelle ligne de paquebots entre la France et le Canada, marche à souhait.

Nous devons cela, en particulier, à MM. Widenhen et Griffoulière, les agents, à Paris, de la ligne franco-canadienne.

M. Griffoulière, d'ailleurs, qui a travaillé de-

puis plusieurs années à faire réussir cette entreprise, y met un zèle très grand.

De tous côtés, il reçoit des demandes de tarif et tout semble indiquer le succès de la ligne nouvelle.

Nous l'avons déjà dit, l'*Orégon* partira de Dunkerque le 16 mai, et le *Sarnia*, le 1^{er} juin; donc deux paquebots en 15 jours.

RODOLPHE BRUNET

L'ILE D'ANTICOSTI

Au *Jour le Jour* du *Figaro* a attiré l'attention des Parisiens sur l'île récemment acquise dans le golfe St-Laurent par M. Henri Menier.

Nous reproduisons cet article un peu fantaisiste à titre de curiosité.

Nous aurons occasion de revenir sur les projets de M. Menier, dont les Canadiens suivront les phases avec un vif intérêt :

Depuis quelques jours, il règne au Havre une activité inusitée sur l'un des quais du bassin des yachts. A côté du *Velléda* et du *Némésis*, les yachts célèbres des frères Menier, était mouillé un gros cargo-boat aux allures massives, avec sa machine tout à l'arrière et tous ses aménagements parés pour le fret.

Ce cargo-boat est le *Savoy*, le futur pionnier de la colonisation dans l'île d'Anticosti, dont M. Henri Menier s'est récemment rendu acquéreur au prix de 800,000 francs — une bagatelle pour lui!

Le *Savoy* doit partir au premier jour, emportant à Anticosti un chargement complet de tout ce qu'il faut pour rendre habitable, suivant le confort moderne, un coin de terre isolé dans l'Océan ou ne fréquentèrent jamais que quelques tribus de pêcheurs canadiens.

M. Menier a des projets très curieux, et, ma foi! très intéressants pour son île : 640,000 hectares de terre fertile par 49° de latitude Nord, proche l'embouchure du Saint-Laurent.

Je vous ai déjà annoncé naguère que le gouverneur de l'île, choisi par M. Menier lui-même, est M. Louis Commettant, le fils d'un confrère un peu oublié aujourd'hui et qui vit retiré tout près du Havre, à Montivilliers. M. Louis Commettant est déjà parti pour son île, emmenant avec lui toute sa famille, sa charmante jeune femme et quatre jeunes filles.

Un commerçant havrais, M. Landrien, part aussi et collaborera avec Louis Commettant à l'organisation intérieure de l'île.

Le chargement du *Savoy* comprend les choses les plus diverses : j'y ai remarqué notamment un petit chemin de fer à voie étroite pour le ballast, ce qui indique l'intention du propriétaire de faire des routes là-bas. Il y a aussi des embarcations de différentes grandeurs, des fûts de provisions et de conserves, des fusils de chasse, des charrues, des palissades en fer et en treillis, de quoi organiser de la façon la plus confortable la maison du gouverneur et sans doute aussi celle qu'occupera M. Menier pendant trois mois de chaque année.

M. Menier a, en effet, l'intention d'aller passer trois mois chaque année dans son île pour s'y livrer à la grande chasse. Nul autre que lui n'aura le droit de chasser sur cette terre d'Anticosti, où va flotter, en toute liberté et indépendance, le pavillon du grand yachtsman français.

Il paraît que M. Menier a reçu d'innombrables demandes de gens désireux d'aller habiter là-bas sous sa protection. Mais personne n'aura ce droit sans autorisation spéciale du propriétaire d'Anticosti.

De plus, et c'est là un point très curieux, pour avoir droit de citoyen dans l'île, il faudra s'engager à ne jamais boire d'alcool et à ne jamais chasser...

Le plan de colonisation du propriétaire d'Anticosti consiste en ceci : élevage des bêtes à fourrure, castor, renard bleu et zibeline; exploitation des forêts et agriculture en grand, la terre étant là-bas particulièrement fertile : le trèfle et le sainfoin y poussent à l'état naturel.

Le *Savoy* reliera l'île à Québec, c'est-à-dire au continent, par un service régulier postal et commercial. Il mouillera habituellement dans un petit port que l'on est en train d'aménager dans la baie du Renard.

Enfin, et pour que la nouvelle colonie trouve tout en état, on construit à Anticosti des maisons et une église...

Avis donc aux Parisiens qui seraient tentés de s'expatrier. Il y a peut-être encore des places à prendre, M. Menier étant, paraît-il, très difficile dans le choix de ses colons...

Le propriétaire de l'île d'Anticosti est arrivé hier au Havre pour surveiller l'embarquement du fret et assister sans doute au départ du *Savoy* — auquel nous souhaitons bon voyage!

AVIS

A NOS ABONNÉS DU CANADA

Pour tous les renseignements : abonnements, annonces, réclames, etc., etc., nos amis du Canada doivent s'adresser à M. Arthur Brunet, notre gérant au Canada, dont les bureaux se trouvent au n° 32 de la rue St-Jacques (bâtisse du Crédit Foncier) à Montréal.

L'ADMINISTRATEUR.

Les Canadiens à Paris

Inscrits au Commissariat-Général du gouvernement du Canada, à Paris.

Mme P. V. Lussier, Montréal, hôtel Ronceray.

Mlle A. Valois, Montréal, hôtel Ronceray.

Mlle de Boucherville, Montréal, hôtel Ronceray.

M. N. Giroux, Montréal, hôtel Fénélon.

M. H. Beaugrand, Montréal, hôtel Continental.

Mme Beaugrand, Montréal, hôtel Continental.

Mlle Beaugrand, Montréal, hôtel Continental.

Mme Charles Thibault, Waterloo, 3, rue Ber-ryer.

M. et Mme C. A. Prévost, Montréal, hôtel du Tibre.

D^r G. Lewis, Montréal, hôtel Saint-Pétersbourg.

Mme H. T. Tachereau, Montréal, 12, rue de Longchamp.

M. Alex. Macdonald, St-Jean, 1, rue Daunou.

M. E. Z. Paradis, Saint-Jean, 1, rue Daunou.

M. et Mme MacLeod, Chariottown, 60, rue de l'Alma.

Le juge et Mme Loranger partent lundi pour la Belgique et la Hollande; ils s'embarqueront le 23 mai à bord du *Lucania*, pour retourner au Canada.

M. et Mme Cyr. Tessier s'embarquent, samedi 4 mai, par la *Touraine*.

Les abbés Cormier, Bouvier et La Rochelle, de retour de la Terre Sainte, partent le 7 mai, par le *Parisian*, de la ligne Allan.

R. B.

COURRIER DES THÉÂTRES

Grand succès à l'Odéon, pour *Ruse de Femme* et *les Deux Sœurs*.

Il y a salle comble tous les soirs.

Une jolie reprise est sur l'affiche à la Renaissance.

C'est *Amants*, la spirituelle pièce, de M. Maurice Donnay, qui succède à la *Meute*, dont le succès a été très grand ainsi que l'on sait, surtout depuis le duel de l'auteur, M. Hermant avec le prince de Sagan.

Thermidor, à la Porte-Saint-Martin, avec Coquelin aîné dans le principal rôle, ne cesse de faire encaisser de superbes bénéfices.

Les Deux Gosses, au théâtre de l'Ambigu, continuent leur fructueuse carrière. C'est un des grands succès de l'année. Superbement montée et interprétée, il n'est pas étonnant que cette pièce attire le public élégant.

M. Decori est tout à fait supérieur dans son rôle d'assassin, M. Gémier très bien dans un un mauvais rôle, peu digne de son immense talent. Mlles Baréty, Mellot, Hellen, M. P. Bertou, Degeorge, etc., forment une troupe de premier ordre.

AUX MENUS-PLAISIRS, le *Métropolitain de Londres* a un succès continu.

L'illustre Taillade joue magnifiquement bien le rôle de Goodmann, le père de l'intéressante Nelly Montaigne.

Miss Lucy, la charmante anglaise, a cependant une jolie espagnole.

Dans le *Métropolitain de Londres* il y a d'étonnantes péripéties, et la pièce entière est d'un intérêt très vif.

L'Île des Bossus, fantaisie nautique à grand spectacle, au Nouveau-Cirque, est fort applaudie par le public nombreux qui va là tous les soirs.

RAOUL BRESSEAU.

PROGRAMME DES THÉÂTRES

OPÉRA. — 8 h. — Hellé. — Coppélia, Aïda.

FRANÇAIS. — 8 h. 1/4. — Deux sœurs.

ODÉON. — 8 h. — Deux sœurs.

OPÉRA-COMIQUE. — 8 h. — Mignon. — La Vi-vandière. — Orphée.

RENAISSANCE. — 8 h. 1/2. — La Meute.

GAITÉ. — 8 h. 1/4. — Panurge.

BOUFFES-PARIISIENS. — 8 h. 1/2. — Le Petit Moujik.

PALAIS-ROYAL. — 8 h. 9/10. — Le Dindon.

VAUDEVILLE. — 8 h. 1/2. — Amoureuse.

GYMNASE. — 8 h. 1/2. — Le prince d'Aurec.

PORTE-SAINT-MARTIN. — 8 h. — Thermidor.

VARIÉTÉS. — 8 h. 1/2. — L'Œil Crevé.

MENUS-PLAISIRS. — 8 h. 9/10. — Le Métropolitain de Londres.

CLUNY. — 8 h. 1/4. — Paris quand même.

AMBIGU. — 8 h. — Les Deux Gosses.

SPECTACLES DIVERS

THÉÂTRE ISOLA. — 9 h. — L'Océan de Lumière. La Fée aux Fleurs, etc.

CASINO DE PARIS. — 9 h. — Troupe de sauteurs arabes. — Miss Lester. — Les Osrani. — Quatuor Nadal.

PARISIANA. — 8 h. 1/4. — Spectacle-Concert.

LA CIGALE. — 8 h. 1/2. — Spectacle, Concert. — Crick-Crack, revue. — Gilberte, Violette, Paul Jorge, Verly, etc.

NOUVEAU CIRQUE. — 8 1/2. — L'île des Bossus, fantaisie comique, etc.

OLYMPIA. — 8 h. 1/2. — La Grande Via. — Spectacle-Concert.

BA-TA-CLAN. — 8 h. — Paulus. Les Petites Cabotines. — Amelet, Perrier, Charley, S. Duhamel, Saint-André, Favart, etc.

MOULIN-ROUGE. — 9 h. — Concert. — Bal.

LE CHIEN-NOIR. — 9 h. 1/2. — Jacques Ferny, Paul Delmet, Victor Meusy, H. Delorme, A. Masson, V. Hyspa, Mlle Dariel, Alfred Bert, Marcel Lefèvre.

CHAT NOIR. — 9 h. 1/2. — Au Parnasse. — Le Sphinx—Fragérolle, Montoya, Jean Goudezki, etc.

TRÉTEAU DE TABARIN. — 9 h. 1/2. — Fursy, Lemerrier, Mévisto, Mme Piccaluga.

POLE NORD. — 9 h. — Patinage sur vraie glace.

SELECT-THÉÂTRE. — Rue de Berri. — Spectacle-Concert.

BULLIER. — 9 h. 1/2. — Concert, Bal tous les jeudis. Grande fête de nuit.

MUSÉE GRÉVIN. — Les Coulisses de l'Opéra. — Orchestre de Tziganes, etc.

CIRQUE FERNANDO. — 8 h. 1/2. — Exercices équestres.

NOTRE PRIME

Nous avons terminé les arrangements qui assurent à nos abonnés l'avantage de quatre voyages au Canada et en France.

Le premier voyage aura lieu à partir du 15 mai; le second à partir du 15 août; le troisième à partir du 15 novembre; le quatrième à partir du 15 février prochain.

Le premier tirage aura lieu le 15 mai par les soins du Comité.

Le numéro se trouve placé à la huitième page, entre l'annonce de Hernu Péron et Cie, et celle de Pitt et Scott.

Nous n'avons pas besoin d'avertir nos lecteurs qu'ils ont à conserver les feuillets portant numéro.

PRIX DE NOS ANNONCES

Par an :

1 page.....	1.700 fr.
1/2 ".....	900 "
1/4 ".....	500 "
2 colonne.....	700 "
1/3 ".....	530 "
1/2 ".....	375 "
1/4 ".....	200 "
1/8 ".....	125 "
Maisons recommandées (5 lignes au plus).....	80 "

Pour 1 insertion :

1 page.....	200 fr.
2/3 ".....	160 "
1/2 ".....	110 "
1/4 ".....	60 "

Dans les Chroniques ou Notes diverses : 3 fr. la ligne, par insertion.

ENCYCLOPÉDIE — RORET

L. MULO

LIBRAIRE-ÉDITEUR

12, Rue Hautefeuille, 12

PARIS

SPÉCIALITÉ : Manuels sur l'Industrie, les Arts et Métiers, l'Horticulture, l'Agriculture, etc., etc.

Le catalogue est envoyé franco sur demande

Représentants au Canada :
MM. Beauchemin et fils, Montréal.
Pruneau et Kironac, Québec.

NOTES DE VOYAGE

PAR

Paul FABRE

(Couverture de George Auriol)

Prix : 1 fr. 50 (30 cts)

S'adresser aux bureaux du Paris-Canada.

CONCESSIONS GRATUITES

DE

TERRES AU CANADA

65 hectares au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest
40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées et à des prix très modérés, dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard et de la Colombie anglaise.

Les fermiers, ainsi que les personnes qui désiraient se livrer à l'agriculture, trouveront des avantages sérieux à faire fructifier leurs capitaux au Canada. Les domestiques de ferme, laboureurs bouviers, etc., ainsi que les servantes seront assurés de trouver de bons appointements.

S'adresser pour brochure donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9 Victoria Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire); ou à M. John Dike, 15, Water Street, Liverpool, et à M. Hector Fabre, Commissaire général du Canada (M. Paul Fabre, secrétaire), 10, rue de Rome, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest délivre, toute l'année, de Paris à toutes les gares de son réseau (grandes lignes), et vice versa, des billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe, et de 20 0/0 en 2^{me} et 3^{me} classes sur les prix doublés des billets simples à place entière.

La durée de validité de ces billets est fixée ainsi qu'il suit :

De 1 à 30 kilomètres.....	1 jour
De 31 à 123 —.....	2 —
De 126 à 250 —.....	3 —
De 251 à 400 —.....	4 —
De 401 à 500 —.....	5 —
De 501 à 600 —.....	6 —
Au-dessus de 600 kil.....	10 jours

Les délais indiqués ci-dessus ne comprennent pas les dimanches et jours de fêtes.

La durée des billets est augmentée en conséquence.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

PARIS A LONDRES

par la gare Saint-Lazare

via ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

Route économique.

DOUBLE SERVICE QUOTIDIEN A HEURES FIXES
(Dimanches compris)
Trajet de jour en 9 heures

ALLER

Départ de Paris (Saint-Lazare) : 10 h. matin.
Arrivée à Londres (London-Bridge) : 7 h. soir; (Victoria) : 7 h. soir.

Départ de Paris (Saint-Lazare) : 9 h. soir.
Arrivée à Londres (London-Bridge) : 7 h. 40 matin; (Victoria) : 7 h. 50 matin.

RETOUR

Départ de Londres (London-Bridge) : 10 h. matin; (Victoria) : 10 h. matin.

Arrivée à Paris (Saint-Lazare) : 7 h. soir.
Départ de Londres (London-Bridge) : 9 h. soir; (Victoria) : 8 h. 50 soir.

Arrivée à Paris (Saint-Lazare) : 8 h. matin.

Prix des billets :

Billets simples, valables pendant 7 jours : 1^{re} classe, 43 fr. 25. — 2^e classe, 32 fr. — 3^e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois : 1^{re} classe, 72 fr. 75. — 2^e classe, 52 fr. 75. — 3^e classe, 41 fr. 50.

Des voitures à couloirs (w.-c.-toilette, etc.); sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe.

Des cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

Transport en grande vitesse

de messageries, primeurs, fruits, légumes, fleurs, etc., entre Paris et Londres.

Trois départs par jour toute l'année.

Les expéditions remises à la gare Saint-Lazare pour les trains partants à 3 h. 40, 4 h. 10 et 9 h. du soir parviennent à Londres le lendemain à 8 h. 45, à 9 h. 15 du matin ou midi 45.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON
ET A LA MEDITERRANEE

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} Itinéraire. — Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e Itinéraire. — Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3^e Itinéraire. — Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. — Prix des billets : 1^{re} classe, 163 fr. 50. — 2^e classe, 122 fr. 50.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets d'aller et retour de 1^{re} et 2^e classe à prix réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces billets doivent être demandés au moins trois jours à l'avance.

Le Gérant : PIERRE FOURSIN.

Imprimerie Marchand, 69, rue Rochechouart, Paris.

SERVICE DIRECT A GRANDE VITESSE
ENTRE
la France et le Canada

AVEC ESCALE

A SAINT-PIERRE MIQUELON
EN CORRESPONDANCE A
DUNKERQUE

avec trois trains express de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, partant
à 8 heures 5 matin, 1 heure 5 et 7 heures 25 du soir

ET A

QUÉBEC & MONTRÉAL

avec les Compagnies du Grand Trunk et du Canadian Pacific Railway

LE STEAMER DE PREMIÈRE CLASSE
“ OREGON ”

De la ligne Furness, Côté 100 AI, jaugeant 3714 tonneaux

PARTIRA DE

DUNKERQUE (Tête de ligne) le 16 Mai 1896

AMÉNAGEMENTS SPÉCIAUX POUR PASSAGERS DE PREMIÈRE & DE DEUXIÈME CLASSE
et pour Émigrants

Pour fret, passage et tous renseignements, s'adresser à :

DUNKERQUE, à MM. H. WALBAUM et TOSETTI, Agents généraux, 32, rue du Collège.
PARIS, à MM. WIDEHEN et GRIFFOULIÈRE, 15, place de la Madeleine, 8, rue du Port-Mahon, et 46, quai Jemmapes.
MONTRÉAL, à MM. DAVID TORRANCE et C.
QUÉBEC, à D. MAC PHERSON.
SAINT-PIERRE et MIQUELON, à M. RIOTTEAU et fils.

PRIX DES PASSAGES DE DUNKERQUE A QUÉBEC ET MONTRÉAL

comprenant nourriture et vin de table

1^{re} CLASSE : 315 francs. — 2^e CLASSE : 200 francs. — 3^e CLASSE, Émigrants : QUÉBEC, 120 francs; MONTRÉAL, 130 francs.

PRIX DU FRET POUR QUÉBEC ET MONTRÉAL

Fret 30 fr. pour Marchandises de première Catégorie

— 20 fr. — deuxième —

— 15 fr. — troisième —

Plus Primage 10 o/o. — Minimum du Fret 22 francs.

TARIF DES ESPÈCES ET VALEURS

Espèces, Valeurs, Pierres précieuses	3/4 pour cent de la valeur.
— — — — — (au-dessus de 10.000 francs)	1 2 — —
Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie et Marchandises à la Valeur	1 — —

Les Cachets des Colis-Valeurs devront être noyés dans le bois et apposés sur les jointures.

PETITS COLIS ET ÉCHANTILLONS

Au-dessous de 5 kil. et jusqu'à 5 décimètres	5 fr.	De 25 à 50 kil. et jusqu'à 50 décimètres	15 fr.
De 5 à 25 kil. et jusqu'à 25 décimètres	10 »	De 50 à 100 kil. — 100 —	20 »

Les Colis-finances et les petits Colis sont les premiers débarqués du Navire.

COMPOSITION DU TONNEAU DE LA COMPAGNIE

Marchandises solides de première et seconde catégorie : 700 kilos

Marchandises liquides en fûts : 900 litres

Marchandises liquides en caisses ou paniers : 324 bouteilles

Marchandises de troisième catégorie : 1000 kilos



LIGNE ALLAN

PAQUEBOTS-POSTE CANADIENS
Entre la France et le Canada

PROCHAINS DÉPARTS { *Parisian*..... — ... 7 mai | *Sardinian*..... — ... 28 mai
Laurentian.... — ... 14 mai | *Namidian*..... — ... 4 juin
Mongolian..... — ... 21 mai | *Parisian*..... — ... 11 juin

PRIX DE PASSAGE

De PARIS à HALIFAX, QUEBEC et MONTREAL directement, 1^{re} Classe : 325 à 460 fr. suivant position de la cabine. — 2^e Classe : 220 et 235 fr.

On vend des billets directs à prix réduits pour tous les points du Canada et des États-Unis ainsi que la Chine, le Japon, etc.,
via Vancouver, Voyages circulaires.

Grandes réductions pour les billets de retour

Pour le MANITOBA et la COLOMBIE ANGLAISE

CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE

De l'ATLANTIQUE au PACIFIQUE

1000 lieues sans changer de train

VOYAGES AUTOUR DU MONDE

Par le « CANADIAN PACIFIC RAILWAY »

Via Vancouver et Yokohama

DEMANDEZ L'OUVRAGE INTITULÉ :

« La Nouvelle route vers l'Orient à travers les Prairies, les Montagnes et les Rivières du Canada »
GRATIS AVEC CARTES, etc.

S'adresser pour tous Renseignements à

PITT & SCOTT

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LE CONTINENT

PARIS — 7, Rue Scribe, 7 — PARIS

TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Pour toutes les parties du monde

20218

LONDRES

98-100, Queen Victoria st

MARSEILLE

20, rue Colbert, 20

BOULOGNE-SUR-MER

DEPOT POUR LES BAGAGES

BAGGAGE STORED

Hernu, Péron et C^o L^{td}

61, Boul. Haussmann, 95, rue des Marais, 4, rue St-Marc
PARIS

LE HAVRE

4, rue Anfray, 4

FOLKESTONE

The Harbour

MAZAMET (Tarn)

Agence française de Voyages pour toutes les parties du monde, fondée en 1840



TRANSPORTS DE BAGAGES ET MARCHANDISES

Pour toutes destinations

AGENTS GÉNÉRAUX DE :

LIGNE BEAVER

LIVERPOOL à QUÉBEC et MONTREAL

Par Contrat avec le Gouvernement Canadien

PROCHAINS DÉPARTS

(Service d'Été)

Samedi 2 Mai..... *Lake Ontario*.. 5.500 tonnes
— 9 Mai..... *Lake Superior*. 5.500 —
— 16 Mai..... *Lake Winnipeg* 4.000 —
— 23 Mai..... *Lake Huron*... 5.000 —

PRIX DES PASSAGES

De PARIS à QUÉBEC et MONTREAL

1^{re} Classe : 320 et 345 francs.

2^e Classe : 210 et 220 francs.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

(6630 kilomètres en ligne directe)

BILLETS DE CHEMIN DE FER

De SAINT-JEAN N.-B., HALIFAX, QUÉBEC
ou MONTREAL

Pour tout l'intérieur du Canada et les États-Unis.

VOYAGES D'EXCURSION et AUTOUR DU MONDE

Billets pour le Japon, la Chine, l'Australie

Via Vancouver

LIGNE DOMINION

Paquebots-Poste Canadiens
PARIS AU CANADA, Via Liverpool

PROCHAINS DÉPARTS

(Service d'Été)

Pour QUÉBEC et MONTREAL

Jeu 7 Mai..... *Ottoman*..... 5.000 tonnes
— 14 Mai..... *Scotsman*..... 6.100 —
— 21 Mai..... *Vancouver*.... 5.500 —
— 28 Mai..... *Ottoman*..... 5.000 —

PRIX DES PASSAGES

De PARIS à QUÉBEC et MONTREAL

1^{re} Classe : 320 à 557 francs.

2^e Classe : 220 à 235 francs.

Colonisation du Canada. Concessions gratuites de 64 hectares de Terrain

Pour tous renseignements, dates des départs, prix des passages etc., pour toutes destinations, billets de passage, brochures et cartes gratuites, etc.

S'adresser à HERNU, PERON & C^o L^{td} Agents d'Emigration autorisés par le Gouvernement français

61, Boulevard Haussmann (près la gare St-Lazare, en face la rue de Rome), PARIS